

RCS : AUCH Code greffe : 3201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00406 Numéro SIREN : 814 665 881 Nom ou dénomination : AB CONCEPT
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2019 sous le numéro de dépôt 1850

13 1850

AB CONCEPT
S.A.S.U au capital de 3 000 €
SIREN 814 665 881 RCS Auch
Siège social : 27 rue Paul Verlaine - 32000 Auch

COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2018

- **BILAN**
- **COMPTE DE RESULTAT**
- **ANNEXE**



Benoît ABADIE

Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Abadie", written over a horizontal line.

Bilan et compte de résultat

SAS A B CONCEPT

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations		50,00		50,00	0,48	50,00	0,16
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL (I)		50,00		50,00	0,48	50,00	0,16
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés							
Autres créances						21 034,58	97,26
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices						2 147,23	8,87
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		375,44		375,44	3,81	600,00	1,92
. Autres							
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		9 967,34		9 967,34	95,91	7 442,76	29,80
Charges constatées d'avance							
TOTAL (II)		10 342,78		10 342,78	99,52	31 224,57	99,84
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		10 392,78		10 392,78	100,00	31 274,57	100,00

SAS A B CONCEPT**BILAN PASSIF**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	3 000,00	28,87	3 000,00	9,59
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	678,00	6,52	678,00	2,17
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-1 213,83	-11,86	884,29	2,93
Résultat de l'exercice	3 282,17	31,58	-2 098,12	6,70
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	5 746,34	65,29	2 464,17	7,88
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	2 156,44	20,75	4 257,80	13,81
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	209,00	2,01	2 367,00	7,57
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 281,00	21,95	3 475,37	11,11
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			16 638,56	53,20
Autres dettes				
Instruments de trésorerie			2 071,67	6,62
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	4 646,44	44,71	28 810,40	92,12
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	10 392,78	100,00	31 274,57	100,00

SAS A B CONCEPT

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/12/2018
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2017
(12 mois)Variation
absolue
(12 / 12)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	16 411,94		16 411,94	100,00	55 802,81	100,00	-39 391	-70,58
Chiffres d'Affaires Nets	16 411,94		16 411,94	100,00	55 802,81	100,00	-39 391	-70,58

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			19 752,00	120,36	13 320,00	23,87	6 432	48,29
Autres produits					0,09	0,00		
Total des produits d'exploitation (I)			36 163,94	220,36	69 122,90	123,87	-32 959	-47,87
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			31 961,51	194,75	68 547,98	122,84	-36 586	-53,36
Impôts, taxes et versements assimilés			711,00	4,33	400,00	0,72	311	77,75
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations					2 272,94	4,07	-2 272	-100,00
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			0,63	0,00	0,10	0,00		
Total des charges d'exploitation (II)			32 673,14	199,09	71 221,02	127,83	-38 546	-54,11
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			3 490,80	21,27	-2 098,12	-3,75	5 588	268,35
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances			0,37	0,00				
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			0,37	0,00				
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			0,37	0,00				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			3 491,17	21,27	-2 098,12	-3,75	5 588	268,40

SAS A B CONCEPT

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			3 155,88	5,85	-3 155	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			3 155,88	5,85	-3 155	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			3 155,88	5,85	3 155	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)			3 155,88	5,85	-3 155	100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	209,00	1,27			209	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	36 164,31	220,36	72 278,78	129,53	-36 114	-49,98
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	32 882,14	200,37	74 376,90	133,29	-41 494	-55,78
RÉSULTAT NET	3 282,17	20,00	-2 098,12	-3,75	5 380	258,43
	<i>Bénéfice</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes Legales 18**SAS A B CONCEPT****ANNEXE**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 10 392,78 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 3 282,17 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

SAS A B CONCEPT

SOMMAIRE

Période du 01/01/2018 'au 31/12/2018

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

SAS A B CONCEPT**ANNEXE**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.2 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

SAS A B CONCEPT**ANNEXE**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	50,00		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	50,00		
TOTAL GENERAL	50,00		

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des Immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			50,00	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			50,00	
TOTAL GENERAL			50,00	

SAS A B CONCEPT**ANNEXE**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	50,00		50,00
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	375,44	375,44	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	425,44	375,44	50,00
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 156,44	2 156,44		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	209,00	209,00		
- T.V.A.	2 281,00	2 281,00		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	4 646,44	4 646,44		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

Aux comptes annuels présentée en Euros

AB CONCEPT
S.A.S.U au capital de 3 000 €
SIREN 814 665 881 RCS Auch
Siège social : 134 route d'Agen - 32000 Auch

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS PRISES
PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 26 FEVRIER 2019**

Après avoir préalablement pris acte que la Société est désormais dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, en application de l'article L. 232-1, IV du Code de commerce, Monsieur Benoît ABADIE, demeurant au 8 rue Jules Guesdes - 32600 L'Isle-Jourdain, associé unique et Directeur Général, décide :

PREMIERE DECISION

L'Associé unique approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 3 282,17 euros, comme suit :

- à l'apurement du compte « report à nouveau » débiteur : 1 213,83 euros ;
- à titre de distribution de dividendes : 2 040 euros, soit un dividende unitaire de 0,68 euros par titre ;
- le solde, soit 28,34 euros, en report à nouveau.

Les dividendes en numéraire susvisés seront mis en paiement au siège social à compter du 18 mars 2019.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des deux premiers exercices de la Société.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique, prenant acte de la démission de Monsieur Arnaud GANDY de ses fonctions de Président avec effet au 29 janvier 2019, décide de se révoquer de ses fonctions de Directeur Général de la Société et de se nommer lui-même Président avec effet rétroactif au 29 janvier 2019.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique décide d'étendre, à compter de ce jour, l'objet social aux activités des marchands de biens immobiliers et de locations immobilières. En conséquence, l'article 2 des statuts est modifié comme suit :

« Article 2 : Objet

La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

- *la fourniture de services d'ingénierie pour projets de construction et de services de gestion de projets de construction ;*
- *la réalisation de tous travaux d'entreprise générale du bâtiment et notamment : terrassement, maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment, étanchéification, finition (plâtrerie, menuiserie, revêtement des sols et des murs, peinture et vitrerie), installation électrique, plomberie, construction spécialisée (fondation, piscine...), etc. ;*
- *les activités des marchands de biens immobiliers (incluant l'achat et la vente de biens immobiliers propres : immeubles résidentiels et maisons d'habitation ; immeubles non résidentiels, y compris les salles d'exposition, les installations d'entreposage en libre-service, les galeries et centres commerciaux ; terres et terrains ; la création de lotissements) ;*
- *la location de logements, de terrains et d'autres biens immobiliers ; »*

Le reste de l'article sans changement.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social, actuellement fixé au 134 route d'Agen - 32000 Auch, au 27 rue Paul Verlaine - 32000 Auch et ce à compter de ce jour.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

« Article 4 : Siège social

Le siège social est fixé au 27 rue Paul Verlaine - 32000 Auch. »

Le reste de l'article sans changement.

SIXIEME DECISION

Profitant des modifications statutaires susvisées, l'associé unique décide de toiletter les statuts en supprimant la dernière phrase de l'article 6 (« *Par exception, le 1^{er} exercice social sera clos le 31 décembre 2016* ») ainsi que le titre X relatif à la constitution (et corrélativement les articles 40 et 41).

SEPTIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé unique.

Benoît ABADIE

